

Odissé DataViz Challenge 2026

de Santé publique France

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Information : Une modification du règlement a été effectuée en date du 23 septembre 2026. Vous retrouverez cette modification p. 5, marquée par la mention « erratum ».

1. DÉFINITIONS, OBJECTIFS ET DÉFIS

1.1 Définitions

- **Organisateur** : Santé publique France, agence nationale de santé publique, met à disposition la plateforme **Odissé** (odisse.santepubliquefrance.fr), qui centralise des indicateurs de santé en open data.
- **Participant·e** : Toute personne physique ou morale (individuelle ou en équipe) inscrite au challenge, acceptant le présent règlement.
- **Défi** : Problématique thématique proposée par Santé publique France, nécessitant une visualisation de données pour y répondre.
- **Production** : Toute visualisation (statique, interactive, physique) créée dans le cadre du challenge, basée sur les données d'Odissé et/ou des données externes en open data.

1.2 Objectifs

L'**Odissé Dataviz Challenge** vise à :

- **Valoriser les données de santé publique** en les transformant en visualisations accessibles, percutantes et rigoureuses.
- **Sensibiliser le grand public et les décideurs** aux enjeux de santé mentale, d'impact de la chaleur et d'inégalités sociales/territoriales de santé.
- **Encourager l'innovation** en matière de datavisualisation, en combinant expertise métier, design et analyse de données.

1.3 Défis proposés

Les participant·e·s devront choisir **un défi** parmi les trois suivants :

1. **Santé mentale** : Visualiser les déterminants, les disparités ou les tendances en santé mentale en France.
2. **Impacts de la chaleur** : Analyser les effets des vagues de chaleur sur la santé des populations (morbidité, mortalité, vulnérabilités).
3. **Inégalités sociales et territoriales de santé** : Mettre en lumière les disparités d'accès aux soins, de prévalence de pathologies ou de déterminants sociaux de la santé.

Les productions peuvent être à cheval entre plusieurs défis (par exemple pour analyser les impacts de la chaleur au regard d'une variable sociale ou territoriale). Les lauréats devront cependant déclarer un défi « principal », car les prix sont prévus par défi.

1.4 Types de productions attendues

Les participant·e·s peuvent soumettre :

- Une **visualisation statique** (infographie, affiche, poster, rapport illustré en PDF ou image haute résolution ≥ 300 dpi).
- Une **visualisation interactive ou dynamique** (tableau de bord, application web, vidéo de données) **accessible en ligne** pendant toute la durée du challenge et de la délibération du jury.
 - Les codes sources doivent être partagés via un dépôt ouvert (ex. GitHub) sous licence libre (voir **Article 4**).
- Une **visualisation physique** (livre graphique, objet, installation) avec une **présentation à distance** lors des pitches.
 - Les créations physiques pourront être exposées lors de la remise des prix.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1 Conditions de participation

- Le challenge est **ouvert à toutes et tous**, sans restriction d'âge, de nationalité ou de profil (étudiant·e·s, professionnel·le·s, chercheur·se·s, designer·euse·s, passionné·e·s de données, etc.).
- Les inscriptions sont **individuelles ou en équipe** (pas de taille maximale imposée).
 - Les participant·e·s inscrit·e·s seul·e·s et ouvert·e·s à rejoindre une équipe seront mis·e·s en relation par l'organisateur.
- La participation est **gratuite et bénévole**.

2.2 Modalités d'inscription

- **Formulaire en ligne** : Les candidat·e·s doivent remplir un formulaire d'inscription avant le **23 septembre 2026**.
 - Le formulaire inclut :
 - Identité et coordonnées (nom, prénom, email, organisation le cas échéant).
 - Profil (parcours professionnel ou étudiant)
 - Acceptation du présent règlement.
- **Confirmation** : Une confirmation d'inscription sera envoyée par email aux participant·e·s retenu·e·s avant le **25 septembre 2026**.

2.3 Formation des équipes

- **Étape 1** : Les inscriptions se font via le formulaire en ligne.
- **Étape 2** : Un espace d'échange (ex. Slack, forum dédié) sera mis à disposition pour faciliter la rencontre entre participant·e·s et la formation d'équipes diversifiées (mix de profils techniques, métiers, design).
- **Étape 3** : Un webinar de lancement aura lieu le **28 septembre 2026** pour finaliser les équipes et présenter les ressources disponibles.

3. DÉROULEMENT DU CHALLENGE

3.1 Calendrier

Étape	Date	Détails
Lancement des inscriptions	1er septembre 2026	Ouverture du formulaire en ligne.
Clôture des inscriptions	23 septembre 2026	Dernier délai pour s'inscrire.
Validation des équipes	25 septembre 2026	Confirmation des participant·e·s et des équipes.
Webinaire de lancement	28 septembre 2026 (12-13h, en ligne)	Présentation des défis, des données, des outils et des modalités. Formation finale des équipes.
Période de production	28 septembre – 8 octobre 2026 à 00h	Accès aux données, accompagnement par des expert·e·s (webinaires, sessions Q/R).

Dépôt des productions	8 octobre 2026 à 00h	Dernier délai pour soumettre les visualisations et leur documentation.
Pitches devant le jury	12 octobre à partir de 14h	Présentation orale des projets sélectionnés (5–10 min par équipe) en visioconférence
Délibération du jury	16 octobre	Sélection des lauréat·e·s.
Remise des prix	9 novembre 2026	Cérémonie lors des Rencontres de Santé publique France (en présentiel).

3.2 Accompagnement

- **Ressources :**
 - Accès complet à la plateforme **Odissé** et à ses jeux de données.
 - Documentation technique et métier sur les thèmes des défis.
 - Exemples de visualisations inspirantes.
- **Soutien :**
 - **Webinaires** : 1 webinaire d’ouverture, 2 sessions de questions-réponses avec des expert·e·s), 1 webinaire d’aide à la préparation des pitches
 - **Espace collaboratif** : Canal dédié (ex. Slack) pour échanger entre participant·e·s et poser des questions à l’équipe organisatrice.
 - **Mentorat** : Accès à des mentor·e·s pour des conseils techniques ou métiers (sur demande).

3.3 Dépôt des productions

- **Format :**
 - Les productions doivent être **accessibles en ligne** (lien vers un dépôt GitLab, une URL de tableau de bord, ou un fichier partagé).
 - Pour les visualisations statiques : fichier PDF ou image (300 dpi minimum).
 - Pour les visualisations physiques : photos/vidéos de présentation + description écrite.
- **Documentation obligatoire :**
 - Un **README** ou une notice explicative (1 page max) décrivant :
 - L’objectif de la visualisation.

- Les données utilisées (sources, traitements éventuels).
 - Les outils/logiciels employés.
 - Les licences appliquées (voir **Article 4**).
- **Envoi** : Les productions et leur documentation doivent être soumises via un **formulaire de dépôt en ligne** avant le **jeudi 8 octobre 2026 à 00h00**.

3.4 Sélection et pitches

- **Pitches** : Les équipes sélectionnées présenteront leur projet en **5 à 10 minutes** (format à confirmer) devant le jury, la semaine du **12 octobre 2026**.
*Erratum : Compte tenu du grand nombre de participants, les experts métier et data de Santé publique France effectueront une pré-sélection des projets le vendredi 9 octobre matin. La sélection se fera en lisant les dossiers déposés sur GitLab. Une vingtaine de productions seulement seront présentées devant le jury et évaluées. Tous les participants et participantes ne pourront donc pas présenter leurs projets devant le jury le 12 octobre après-midi.
- **Langue** : Les présentations et documentations doivent être en **français**.

4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENCES

4.1 Droits d'auteur et propriété intellectuelle

- Les participant-e-s **conservent leurs droits d'auteur** sur leurs productions.
- Ils/elles **garantissent** à Santé publique France :
 - Être titulaire-riche-s de l'intégralité des droits sur leur production **ou** être dûment autorisé-e-s par les ayants droit.
 - Que leur production **ne viole aucun droit de tiers** (droit d'auteur, marque, vie privée, etc.).
 - **Citer toutes les sources** (données, images, codes) utilisées, y compris les données externes à Odissé.

4.2 Licences obligatoires

Toutes les productions doivent être **publiées sous licences libres** :

- **Code source** : Licence **MIT** (ou équivalente, ex. GPL, Apache 2.0).
- **Données** : Licence **Ouverte 2.0** (ou équivalente, ex. CC-BY, ODbL).
- **Contenus textuels et visuels** : Licence **Creative Commons CC-BY 4.0** (ou plus permissive).

- **Exception** : Les données issues d'Odissé sont déjà en open data (licence Ouverte 2.0). Leur réutilisation doit respecter cette licence.

4.3 Diffusion des productions

- Les participant·e·s **autorisent Santé publique France** à :
 - **Diffuser** leurs productions (site web, réseaux sociaux, supports de communication).
 - **Les intégrer** dans ses outils (ex. rapports, tableaux de bord).
 - **Les exposer** lors d'événements (ex. Rencontres de Santé publique France).
- Les productions pourront être **réutilisées par des tiers** sous les mêmes licences libres.

5. JURY, CRITÈRES D'ÉVALUATION ET PRIX

5.1 Composition du jury

- Le jury sera composé de :
 - Représentant·e·s de **Santé publique France** (expert·e·s en santé publique, data scientists).
 - **Partenaire·s** (ex. institutions publiques, associations, expert·e·s en dataviz).
 - **Personnalités externes** (ex. journaliste·s, designer·euse·s, chercheur·se·s).
- La liste des membres du jury sera publiée sur le site du challenge **avant le 1er octobre 2026**.

5.2 Critères d'évaluation

La grille d'évaluation du jury comprend 5 critères. Les notes ne seront pas communiquées, seuls les prix seront annoncés.

Design et ergonomie / originalité	
	Soin visuel : la datavisualisation est soignée, elle respecte les bonnes pratiques de dataviz
	Lisibilité : facilité de compréhension des informations présentées et efficacité de la communication visuelle
	Originalité : approche novatrice avec une valeur ajoutée par rapport aux solutions existantes

Qualité du storytelling	
	Pertinence : le projet répond au défi proposé, la problématique est claire
	Clarté : l'information est compréhensible par un public non expert
	Éloquence : points saillants soulignés, utilisation de symbolique, exploration possible...
Impact et réutilisabilité	
	Potentiel d'impact : le projet aide à la prise de conscience et/ou peut devenir une aide à la décision
	Réutilisabilité : la datavisualisation peut facilement être partagée/n'a pas besoin de mise en contexte particulière
	Pérennisation possible : avec une mise à jour des données, une extension est possible à d'autres contextes ou échelles
Rigueur et profondeur analytique	
	Exactitude des données/citation des sources : la visualisation s'appuie sur des données clairement identifiées/traçables
	Profondeur de l'analyse : le projet ne fait pas que restituer des données, il en tire une interprétation fiable
	Maîtrise du sujet : le pitch démontre d'une compréhension approfondie du sujet, des données et des choix de visualisation.
Frugalité	
	Sobriété énergétique : le projet prend en compte la consommation énergétique dans ses choix techniques et graphiques et cherche à la limiter.
	Pertinence des usages : le projet questionne les besoins et les usages pour proposer une réponse suffisante, sans fonctionnalités ou traitements superflus
	Limitation des ressources et de l'impact environnemental : le projet cherche à réduire les ressources matérielles mobilisées et son impact environnemental, notamment dans la production, le stockage et la diffusion de la datavisualisation

5.3 Attribution des prix

Prix Huwise/WeDoData du « Meilleur Espoir »

- accompagnement par Huwise et WeDoData dans leurs locaux, sur une journée (dates et modalités exactes à définir avec le lauréat)
- Diffusion sur :
 - Odissé
 - Le site de Santé publique France
 - La [newsletter Buena Vista Data Club](#) de l'agence [WeDoData](#)

Prix défi 1 : Santé mentale

- lots d'une valeur de 300€
- Diffusion sur :
 - Odissé
 - Le site de Santé publique France
 - La [newsletter Buena Vista Data Club](#) de l'agence [WeDoData](#)

Prix défi 2 : Impacts de la chaleur

- lots d'une valeur de 300€
- Diffusion sur :
 - Odissé
 - Le site de Santé publique France
 - La [newsletter Buena Vista Data Club](#) de l'agence [WeDoData](#)

Prix défi 3 : Inégalité sociales et territoriales de santé

- lots d'une valeur de 300€
- Diffusion sur :
 - Odissé
 - Le site de Santé publique France
 - La [newsletter Buena Vista Data Club](#) de l'agence [WeDoData](#)

5.4 Annonce des résultats

- Les lauréat·e·s seront **notifié·e·s par email** au plus tard le **17 octobre 2026**.
- La remise des prix aura lieu le **9 novembre 2026** lors des **Rencontres de Santé publique France** (en présentiel à Montrouge).
 - Les lauréat·e·s absent·e·s pourront recevoir leur prix par courrier postal dans le cas d'un lot physique.

6. RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

6.1 Engagements des participant·e·s

- **Respect des règles :**
 - Les participant·e·s s'engagent à respecter le présent règlement et les lois en vigueur (ex. RGPD, droit d'auteur).
 - Toute fraude, plagiat ou utilisation non autorisée de données entraînera l'**exclusion immédiate** du challenge.
- **Confidentialité :**
 - Les données personnelles des participant·e·s seront traitées conformément au **RGPD**.
 - Les participant·e·s peuvent exercer leurs droits (accès, rectification, opposition) en contactant : dpo@dataactivist.coop
- **Responsabilité :**
 - Les participant·e·s sont **seul·e·s responsables** de leurs productions et de leur conformité légale.
 - Santé publique France **ne saurait être tenue pour responsable** des dommages directs ou indirects liés à la participation au challenge.

6.2 Exclusion et sanctions

- Santé publique France se réserve le droit d'**exclure** tout·e participant·e :
 - Ne respectant pas le règlement.
 - Fournissant des informations fausses ou incomplètes.
 - Ayant un comportement inapproprié (ex. harcèlement, discrimination).
- Les décisions d'exclusion sont **sans appel**.

6.3 Modifications du règlement

- Santé publique France se réserve le droit de **modifier le règlement** (ex. dates, critères) en cas de force majeure ou pour des raisons organisationnelles.
 - Les participant·e·s en seront **informé·e·s par email** dans les meilleurs délais.

6.4 Loi applicable

- Le présent règlement est **soumis au droit français**.
- Tout litige sera soumis aux **tribunaux compétents de Paris**.

6.5 Acceptation du règlement

- **L'inscription au challenge vaut acceptation sans réserve du présent règlement.**
- Les participant·e·s **renoncent à tout recours** contre Santé publique France concernant l'organisation, le déroulement ou les résultats du challenge.

Contact

Pour toute question :

- Email : elise@dataactivist.coop ou laurane@dataactivist.coop ou odissedatavizchallenge@santepubliquefrance.fr
- Site web : odisse.santepubliquefrance.fr

« Ensemble, rendons les données de santé publique visibles et impactantes ! »